

Avis d'Appel Public à la Concurrence

CRÉATION ET RÉFECTION DES CHAUSSÉES ET DES TROTTOIRS DE DIVERSES VOIES

Section 1 : Identification de l'acheteur : Ville de Bagnols-sur-Cèze (30)

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation : https://www.marches-securises.

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui Contact: Jean-Yves CHAPELET - Maire

Section 3 · Procédure

Type de procédure : procédure adaptée ouverte Conditions de participation : Se référer au règlement de la consultation

Date et heure limite de réception des plis : 11 février 2025 12h00

Présentation des offres par catalogue électronique : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : valeur prix : 50% ; valeur technique : 40% ; Environnement : 10% Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Création et réfection des chaussées et des trottoirs de diverses Classification CPV: 45233142-Travaux de voirie/ 45112500-0- Travaux de terrasse-

ment Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution : Bagnols-sur-Cèze Durée du marché (en mois) : 9 mois

La consultation comporte des tranches : Non La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non Section 5 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Les conditions d'exécution des prestations comportent des critères sociaux et environnementaux, l'entreprise retenue s'engage à mettre en œuvre une action d'insertion. Les modalités de financement et de paiement sont définies au RC. Les garanties

financières sont indiquées au CCAP. Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant 120 jours. La langue pouvant être utilisée dans l'offre : français. La notation et les sous-critères sont définis dans le RC. Les informations relatives aux recours sont indiquées au RC. Pas de forme juridique obligatoire pour le groupement.

mais le mandataire sera solidaire. Date d'envoi à la publication : 21 janvier 2025